

Cette contribution retranscrit les propositions d'une trentaine d'acteurs locaux du Bas-Rhin, Haut-Rhin et des Vosges recueillis lors de l'atelier « Imaginons l'ESS en 2034 » organisé par le Pôle ESS Strasbourg-Eurométropole le 31 mai 2024.

Préambule

La cohésion territoriale peut-être entendue comme le développement harmonieux des territoires et est associée à la cohésion sociale. L'ESS est une actrice clé de la cohésion sur les territoires par ses missions d'intérêt général et son ancrage local fort. Quel chemin l'ESS veut emprunter pour retrouver la cohésion territoriale ? Le titre de l'atelier sous-entend que la cohésion aurait été perdue mais nous questionnons sur l'existence même de cette cohésion territoriale, rêvée ou réelle ? Nous souhaitons aujourd'hui réincarner le terme politique : l'ESS devrait travailler sur le dialogue citoyen sur le sens du mot politique pour le réinvestir et rappeler son origine étymologique, qui est la représentation de la cité.

Nous nous questionnons également sur l'échelle du territoire, qui définit l'échelle de la cohésion territoriale, qui reste petite (quartier/ville). Il faut redonner du pouvoir d'agir aux citoyens pour pouvoir parler de la cohésion territoriale.

En 2034,

1. L'ESS rassemble par ses valeurs et par une réponse aux enjeux collectifs et territoriaux.

Nous avons tendance à oublier que nous avons tous le même ADN : les entreprises et les humains. Nous animons le territoire de la meilleure façon avec des enjeux communs. Nous sommes unis par ces enjeux qui dépassent l'échelle individuelle. Cela évoque la question des valeurs.

- ⇒ L'ESS s'engage sur les communs et leur protection. La cohésion territoriale est synonyme d'une société égalitaire, qui correspond aux valeurs de l'ESS. L'ESS est aujourd'hui la seule à s'engager sur ces valeurs, on doit donc promouvoir notre modèle afin que le modèle économique global s'oriente de plus en plus vers l'ESS.
- ⇒ L'ESS doit compenser ou remplacer les services publics que nous sommes en train de perdre. Par ses valeurs, l'ESS est la seule légitime à prendre cette place indispensable pour préserver et/ou rétablir la cohésion territoriale.
- ⇒ L'ESS est garante d'une société plus digne et plus égalitaire, avec une meilleure distribution de richesses entre les citoyens et entre les territoires.
- ⇒ L'ESS est l'acteur incontournable de la santé publique par la prévention. L'ESS est une des rares à faire de la prévention, ce qui est essentiel pour notre société, car nous n'arriverons pas à soigner tout le monde avec nos moyens.

2. L'ESS et ses têtes de réseaux, par leurs ancrages locaux, sont garantes de la cohésion territoriale.

Nous avons redéfini l'échelle de notre territoire et trouvé une échelle juste qui permet d'englober une diversité représentative d'acteurs locaux. L'échelle d'un quartier ou d'une ville ne paraît pas juste pour créer une réelle cohésion de territoire, notamment car l'activité des acteurs de l'ESS ne se limite que rarement à une échelle très locale et les bassins de vie des citoyens dépassent le niveau d'une ville.

- ⇒ L'ESS englobe mieux tous les acteurs économiques, y compris les citoyens. N'oublions pas que nous, salariés de l'ESS, sommes aussi des citoyens, mais souvent, nous ne sommes pas représentatifs de la société. Nous faisons se rencontrer les mondes (privé, public, lucratif, non-lucratif, citoyen) pour sortir de l'entre-soi et éviter de recréer des silos au sein même de l'ESS.
- ⇒ L'ESS développe des lieux de rencontre, d'interconnaissance et d'expérimentation sur le territoire, réellement dédiés à l'innovation sociale, où chaque acteur de l'ESS aura sa place.
- ⇒ L'ESS est mieux organisée sur le territoire avec une présence d'animateurs à l'échelle intermédiaire. Aujourd'hui, les acteurs sont rassemblés à l'échelle trop locale (villes et métropoles) ou trop large (région). Le maillage territorial des têtes de réseau manque d'échelon départemental ou interdépartemental pertinent pour animer les territoires.

3. Le rôle de l'ESS et les nouvelles coopérations sont favorisés par une législation coercitive.

Afin que l'ESS puisse remplir son rôle de garante de cohésion territoriale, nous lui avons conféré plus de moyens pour permettre un changement d'échelle. Pour cela, nous avons imaginé deux mesures simples qui permettraient de diffuser plus largement les valeurs de l'ESS.

- ⇒ Le mécénat de compétences est favorisé par de nouvelles lois imposant des quotas plus élevés et des sanctions importantes en cas de non-respect, à l'image de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Ce mécénat de compétences permet à l'ESS de grandir et d'attirer de nouvelles compétences.
- ⇒ Il y a plus de passerelles entre les entreprises classiques et l'ESS, à travers des obligations légales qui imposent des coopérations, comme c'est le cas par exemple dans le cadre des clauses sociales et environnementales des marchés publics, qui favorisent des solutions de l'ESS.